

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de **Saint-François-de-l'Île-d'Orléans** sur le Plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 tenue dans la grande salle du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, le lundi 15 novembre 2021 20 h 38 sous la présidence de **Madame Lina Labbé, mairesse.**

Sont présents :

- Maude Nadeau, conseillère au siège numéro 1
- Lauréanne Dion, conseillère siège numéro 2 ;
- Patrick Lachance, conseiller siège numéro 3 ;
- Gaétan Longchamp, conseiller au siège numéro 4 ;
- Dominique Labbé, conseiller siège numéro 5 ;

Est absente :

- Nathalie Lemelin, conseillère siège numéro 6 ;

Secrétaire d'assemblée : Marco Langlois, directeur général/greffier-trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Présentation du Plan d'immobilisations 2022-2023-2024 ;
4. Adoption du Plan d'immobilisations 2022-2023-2024 ;
5. Période de questions ;
  - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.
6. Clôture de la séance.

Item 1 **Ouverture de la séance**

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

*021-108*

Item 2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Dominique Labbé avec l'appui de Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

### Item 3 **Présentation du Plan d'immobilisations 2022-2023-2024**

#### **Dépôt du plan triennal d'immobilisation (2022-2023-2024)**

Voici le programme des immobilisations de la Municipalité pour les années 2022-2023-2024 que je dépose aujourd'hui le 15 novembre 2021 pour adoption par le conseil municipal.

Le but premier d'un plan triennal d'immobilisation est de dresser un inventaire des projets que la Municipalité prévoit réaliser au cours de ces 3 années. Ce plan établit l'échéancier des projets selon ; l'année de leur réalisation, les sommes à investir et le mode de financement de ces immobilisations prévues par la Municipalité dans ce plan. Le tout évidemment, en tenant compte de l'équilibre entre les besoins de la communauté et la capacité de payer des contribuables.

Au cours de ces trois années, les projets sont présentés individuellement au conseil municipal pour adoption. Cette méthode permettant aux membres du conseil de faire une analyse détaillée de chacun de ces projets avant d'autoriser leur réalisation et déterminer les moyens de financement qui seront retenus.

Il est ainsi possible que des projets soient, ajoutés, retardés ou éliminés en cours d'année.

Voici les réalisations que la Municipalité prévoit.

- Entretien des infrastructures existantes (routes, immeubles, équipements, etc.)
- Améliorer les services et la qualité.
- Favoriser le développement économique, culturel et social.

*021-109*

### Item 4 **Adoption du Plan d'immobilisations 2022-2023-2024**

**Attendu que** l'article 953.1 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) stipule qu'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents ;

**Attendu que** les éléments qui doivent composer le plan d'immobilisation sont définis par la loi ;

**En conséquence,**

Sur proposition de Lauréanne Dion, avec l'appui de Gaétan Longchamp

**Il est résolu**

Que le Plan d'immobilisations 2022-2023-2024 est adopté, et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

Programme triennal d'immobilisation (PTI) 2022 – 2023-2024

Projets	Année	Prévision coûts	Subvention taxe d'aacise	Subvention FRR	Autre subvention	Contribution volontaire	Fonds de roulement Municipalité	Budget courant Municipalité
<b>Politique Frenables/Aînés</b>								
Réfection de la patinoire et ajout d'une surface de deck-hockey	2024	125 000,00 \$	108 750,00 \$	- \$	- \$	- \$	16 250,00 \$	- \$
Réaménagement du jeu de pétanque	2022	5 000,00 \$	4 350,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	650,00 \$
Ajout d'un module de jeu d'enfant	2023	40 000,00 \$	34 800,00 \$	- \$	- \$	- \$	5 200,00 \$	- \$
Cours de secourisme	2022	3 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	1 000,00 \$
<b>Mairie / Sillon</b>								
Réaménagement des toilettes du centre communautaire et ajout d'une douche et d'une rampe pour personne à mobilité réduite (meubles d'urgence) et réaménagement des salles	2022	265 000,00 \$	230 550,00 \$	- \$	- \$	- \$	34 450,00 \$	- \$
Fraîche façade Mairie	2022	5 000,00 \$	- \$	- \$	5 000,00 \$	- \$	- \$	- \$
<b>Voies</b>								
Sécuriser accès chemin du Quai (incluant achat de terrain)	2023	100 000,00 \$	80 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	20 000,00 \$	- \$
Aménagement rue Lemaire hauteur du 380	2022	10 000,00 \$	8 700,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 300,00 \$
Aménagement trottoirs secteur village	2023	75 000,00 \$	65 250,00 \$	- \$	- \$	- \$	9 750,00 \$	- \$
Réfection pavage chemin du Quai et ajout d'un ralentisseur	2022	70 000,00 \$	60 900,00 \$	- \$	- \$	- \$	9 100,00 \$	- \$
Réfection Montée Guézard	2024	70 000,00 \$	60 900,00 \$	- \$	- \$	- \$	9 100,00 \$	- \$
<b>Passe de la Toue</b>								
Garage municipal	2022	75 000,00 \$	- \$	- \$	75 000,00 \$	- \$	- \$	- \$
Sculpture	2022	1 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 000,00 \$
Installation d'un ruis permanent derrière la gloriolette	2022	5 000,00 \$	4 350,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	650,00 \$
Réfection des pilers de la Toue-du-Nordet	2023	200 000,00 \$	174 000,00 \$	- \$	- \$	- \$	26 000,00 \$	- \$
<b>Passe du Quai</b>								
Pavage et gravier rue stationnement	2022	10 000,00 \$	8 700,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 300,00 \$
<b>Quai</b>								
Dépôt d'une lettre d'intention pour acquisition	2022	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Passe du Sillon</b>								
Pavage et gravier rue stationnement	2022	10 000,00 \$	8 700,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 300,00 \$
<b>Urbanisme et environnement</b>								
Plan intervention protection des berges phase 1 (présentation aux citoyens en soirée 2022)	2022	40 000,00 \$	- \$	28 000,00 \$	- \$	- \$	12 000,00 \$	- \$
Plan intervention protection des berges phase 2 (projet pilote)	2022	74 500,00 \$	- \$	7 500,00 \$	59 500,00 \$	- \$	- \$	7 500,00 \$
<b>Sécurité publique</b>								
Aménagement Citame extériorité route d'Argenteau	2024	30 000,00 \$	26 100,00 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 900,00 \$
Construction d'un nouveau point d'eau sur limites Saint-François et Saint-François. Projet global de 20 000 \$ assurés également entre les municipalités.	2024	10 000,00 \$	8 700,00 \$	- \$	- \$	- \$	1 300,00 \$	- \$
<b>Prévention de la Municipalité et amélioration de la qualité de vie des citoyens</b>								
Production et diffusion d'un document audio-visuel de la Municipalité	2022	6 000,00 \$	- \$	4 200,00 \$	- \$	- \$	- \$	1 800,00 \$
<b>Total</b>		<b>1 229 500,00 \$</b>	<b>884 750,00 \$</b>	<b>41 700,00 \$</b>	<b>139 500,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>145 150,00 \$</b>	<b>20 400,00 \$</b>
<b>Total par année</b>								
	<b>2022</b>	<b>579 500,00 \$</b>	<b>526 250,00 \$</b>	<b>41 700,00 \$</b>	<b>139 500,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>55 550,00 \$</b>	<b>16 500,00 \$</b>
	<b>2023</b>	<b>415 000,00 \$</b>	<b>354 050,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>60 950,00 \$</b>	<b>- \$</b>
	<b>2024</b>	<b>235 000,00 \$</b>	<b>204 450,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>26 650,00 \$</b>	<b>3 900,00 \$</b>

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

**Item 6 Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 55 et se termine à 21 h pour un total de 5 minutes.

- Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le plan triennal d'immobilisations.

8 personnes étaient présentes à la séance.

Item 7 **Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la clôture de la séance il est 21 h.

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.